

LES PASSAGES

Le module « **Passage** », disponible dans la rubrique « **Elèves** » de l'application « **Directeur** », permet d'enregistrer les passages de niveau par lot ou individuellement.

Passage

- Enregistrer le calendrier**
 - Enregistrement des dates des conseils des maîtres et de la commission d'appel, et des dates limites de remise aux familles
- Enregistrer globalement les passages de niveau**
 - Gestion collective de l'enregistrement du passage
- Enregistrer/Mettre à jour un passage de niveau**
 - Gestion individuelle de l'enregistrement du passage
- Éditer des notifications de poursuite de scolarité vierges ou pré-initialisées**
 - Édition des notifications au format PDF
- Éditer des listes**
 - Édition de listes d'élèves au format PDF

Cinq parties distinctes constituent ce module:

1. **Enregistrer le calendrier** : Permet de saisir les jalons principaux du processus de passage pour une utilisation optimale de la fonctionnalité.
2. **Enregistrer globalement les passages de niveau** : Permet d'effectuer par lot les passages de tous les élèves d'un même niveau pour l'année scolaire suivante (N+1).
3. **Enregistrer/Mettre à jour un passage de niveau** : Permet d'effectuer individuellement le passage d'un élève pour l'année en cours (N) ou pour l'année suivante (N+1) et de modifier un passage de niveau.
4. **Éditer des notifications de poursuite de scolarité vierges ou pré-initialisées** : Permet d'éditer des notifications de poursuite de scolarité
5. **Éditer des listes** : Permet d'obtenir et d'éditer différentes listes concernant les passages de niveau enregistrés.

1. Enregistrer le calendrier

Cet écran permet au directeur d'école de saisir le calendrier lié à l'enregistrement des passages de niveau :

- La date du conseil des maîtres n°1,
- La date limite de remise de la proposition aux familles,
- La date du conseil des maîtres n°2,
- La date limite de remise de la décision aux familles,
- La date de la commission d'appel.

Chaque date peut être saisie à l'aide d'un outil d'aide de forme « calendrier ».

La date limite de réponse des familles à la proposition (ou à la décision) est égale à la date limite de remise de la proposition (ou de la décision) aux familles plus 15 jours calendaires.

Passage > Enregistrer le calendrier Aide
Retour

Conseil des maîtres n°1 - Proposition de passage de niveau

Date du conseil des maîtres n°1

Date limite de remise de la proposition aux familles

Soit une date limite de réponse des familles à la proposition le

Conseil des maîtres n°2 - Décision de passage de niveau

Date du conseil des maîtres n°2

Date limite de remise de la décision aux familles

Soit une date limite de réponse des familles à la décision le

Commission d'appel fixée par l'IA-DASEN

Date de la commission d'appel

Se reporter à la note de service de la DSDEN

Confirmez-vous les dates du calendrier des passages de niveau ? Valider Annuler

Remarques :

- Si un calendrier des passages existe pour l'école et pour l'année scolaire en cours, les dates sont pré-remplies, l'écran permet ainsi de modifier le calendrier.
- Si le calendrier des passages est renseigné alors les dates mentionnées figureront dans la notification de poursuite de scolarité pré-remplie.

2. Enregistrer globalement des passages de niveau

Cet écran est le « tableau de bord » du module passage. Il permet au directeur d'avoir un aperçu global des saisies de passages de niveau enregistrées pour chaque niveau.

Passage > Enregistrer globalement les passages de niveau pour l'année 2019-2020 Aide
Retour

Recherche d'élèves sans passage de niveau

Nom élève ✕ Prénom élève ✕ Classe ✕ Niveau ✕ 🔍
✕ Supprimer tous les filtres

	Nom	Prénom	Classe	Niveau	Date de radiation
<input type="checkbox"/>	BE	Oc	04-CE1CE2CM1-1819	CE2	
<input type="checkbox"/>	GNA	Ed	01-TP5P5MS-1819	M5	
<input type="checkbox"/>	KA	No	03-CPCE1-1819	CP	
<input type="checkbox"/>	OK	Il	05-CM1CM2-1819	CM2	
<input type="checkbox"/>	YE	Ya	02-M5GS-1819	GS	

Enregistrements 1 à 5 sur 5 trouvé(s)

Passage de niveau pour les élèves sélectionnés *

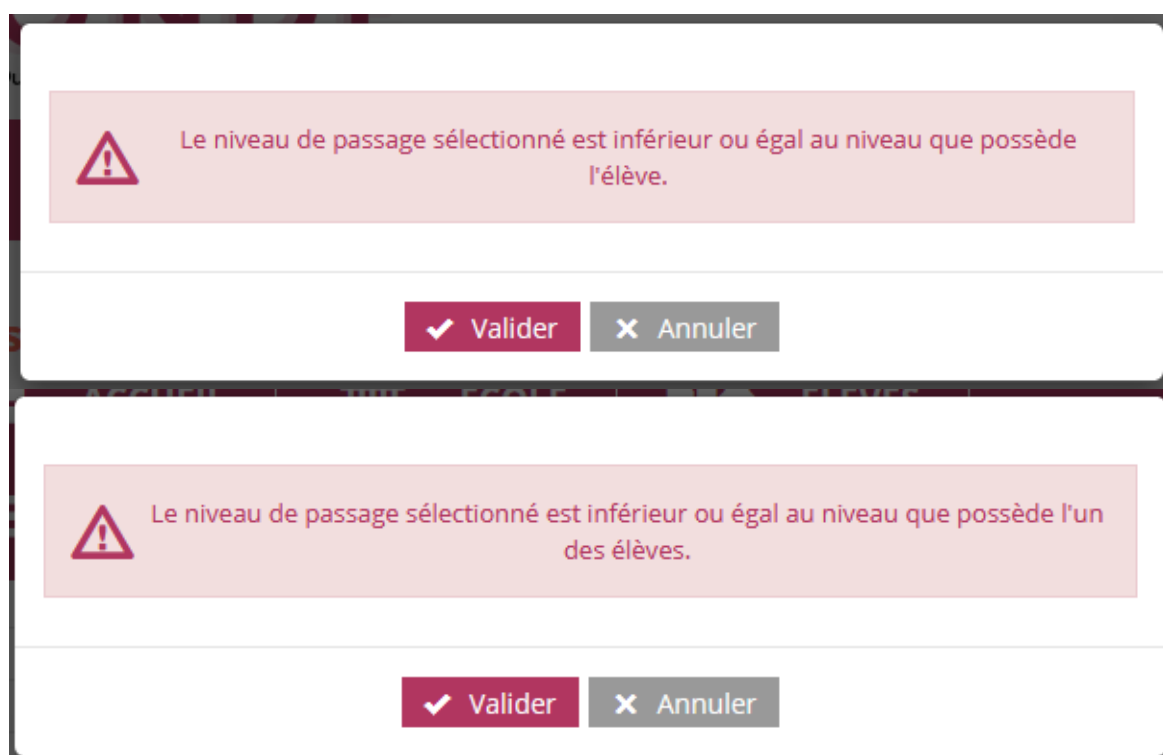
PASSAGE AU NIVEAU SUPÉRIEUR Élève quittant l'école
 PASSAGE Niveau
 PASSAGE EN GÊME
 MAINTIEN
 PROPOSITION D'ORIENTATION

Valider

Il permet également d'effectuer des passages par lot. Pour cela, il faut sélectionner le choix d'orientation parmi ceux disponibles.

- « Passage au niveau supérieur » : Permet de faire passer un lot d'élèves au niveau supérieur de leur niveau actuel. Si plusieurs élèves sélectionnés n'ont pas le même niveau alors chacun aura le niveau supérieur correspondant à son niveau.
- « Passage » avec choix du niveau : Permet de faire passer un lot d'élèves au niveau que le directeur aura sélectionné. Si plusieurs élèves sélectionnés n'ont pas le même niveau alors ils passeront au niveau sélectionné.
- « Passage en 6^{ème} » : Permet de faire passer un lot d'élèves en 6^{ème}. Ils seront considérés comme quittant l'école.
- Maintien : Maintient un lot d'élèves à leur niveau actuel.
- Proposition d'orientation : Scolarité particulière

Si lors d'un « passage » avec choix du niveau entraîne un passage à un niveau inférieur ou égal pour un élève ou l'un des élèves sélectionnés, une pop-in d'alerte s'affiche :



En cochant la case « Élève quittant l'école » avant de valider les passages, le directeur peut alors indiquer, pour un groupe d'élèves, s'ils quittent ou non l'école à la suite de cette saisie collective de passage de niveau. A noter que pour un passage en 6^{ème}, la case « **Élève quittant l'école** » est automatiquement cochée et non modifiable.

Si un des élèves a déjà fait l'objet d'une radiation (radiation dans le futur), la date d'effet de cette radiation est affichée.

Cas particulier des élèves de GS : si l'école ne dispose pas de classe avec niveau CP pour l'année suivante, les élèves sont automatiquement considérés comme « quittant l'école ». Cette information reste modifiable par le directeur. Cliquer ensuite sur le bouton « **Valider** ».

Une **notification** apparaît pour confirmer que les passages ont bien été traités : les élèves « quittant l'école » seront automatiquement radiés en fin d'année scolaire (modification éventuelle de la date d'effet de la radiation existante), les radiations des élèves « ne quittant pas l'école » seront annulées, s'il y a lieu.

Passage de niveau pour les élèves sélectionnés *

PASSAGE AU NIVEAU SUPÉRIEUR Élève quittant l'école ⓘ

PASSAGE Niveau

PASSAGE EN 6ÈME

MAINTIEN

PROPOSITION D'ORIENTATION

✓ Valider

✓ Enregistrement de passage effectué.

Si une erreur survient lors du traitement une notification rouge apparaît avec le message suivant : « Erreur lors de l'enregistrement des passages. ».